

blics, que le sera ce projet de station spatiale, voire RADARSAT. Nous devrions rechercher le genre de missions scientifiques nationales qui respectent la notion de développement durable et qui permettraient de trouver des combustibles renouvelables peu coûteux et respectueux de l'environnement, afin que le Canada puisse contribuer à satisfaire aux besoins du monde et à ses propres besoins ainsi qu'à reconstruire l'industrie sur des bases scientifiques.

Pour revenir à la question des marchés publics, nous reconnaissons la grande valeur des marchés publics concernant les projets dans le domaine spatial. Ce matin, au comité, j'ai eu beaucoup de difficulté à comprendre quelles sont les limites pour ce qui est de la passation des marchés compte tenu de l'accord de libre-échange. Les Américains et les Canadiens seront sur un pied d'égalité pour l'obtention des marchés. Quels mécanismes utiliserons-nous pour nous assurer que le Canada et les entreprises canadiennes auront leur part du gâteau, que le Canada pourra garder les technologies qu'il a lui-même mises au point?

Je vois, monsieur le Président, que vous êtes sur le point de quitter le fauteuil. Je devrai donc m'interrompre ici pour l'instant. Je sais que vous êtes déçu, mais vous n'avez qu'à revenir plus tard pour connaître la suite.

Le président suppléant (M. Cook): Le député de Windsor—Lac Sainte-Claire (M. McCurdy) disposera de 17 minutes pour terminer ses remarques, s'il le veut, à la reprise du débat.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA COMMERCIALISATION DE L'AVOINE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour manifester le désarroi que me cause le décret gouvernemental

Article 31 du Règlement

adopté il y a quelques jours qui soustrait l'avoine à la compétence de la Commission canadienne du blé, bien que 63 p. 100 des agriculteurs de l'Ouest se soient prononcés contre cette décision lors d'un sondage effectué pour les coopératives des Prairies, 32 p. 100 seulement l'ayant appuyé.

Dans une majorité écrasante de 76 p. 100, ils ont jugé que les agriculteurs avaient été insuffisamment consultés par le gouvernement, 18 p. 100 seulement disant que la consultation avait été suffisante. A presque deux contre un, ils se sont dits favorables à ce que le gouvernement revienne sur sa décision concernant la commercialisation de l'avoine. La Commission canadienne du blé a la confiance de 80 p. 100 des agriculteurs interrogés.

Je suis outré que le gouvernement tourne le dos aux désirs des producteurs et laisse ce secteur à la loi de la jungle, surtout à un moment où certains producteurs américains ont été autorisés à semer de l'avoine sans payer d'amende sur des surfaces réservées.

* * *

LES JEUNES

LE PROGRAMME D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS DÉFI 89

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, les étudiants des universités ont terminé leurs cours depuis près d'un mois, et dans quelques semaines les élèves du secondaire vont faire de même.

Il est temps que les employeurs du Canada qui n'ont pas encore embauché un étudiant pour l'été se mettent à y songer sérieusement. Ces jeunes ont besoin d'acquérir une expérience précieuse pour préparer leur entrée sur le marché du travail. Le ministre d'État à la Jeunesse (M. Charest) et le gouvernement ont cette année encore montré la voie avec le programme d'emploi pour étudiants Défi 89. Le thème de cette année porte sur l'acquisition d'expérience axée sur la profession future pour les élèves du postsecondaire, et d'expérience pratique du travail pour les élèves du secondaire.

Dans ma circonscription de Regina—Wascana, le projet de développement d'expérience dans le cadre d'emplois d'été fournit des subventions salariales qui ont permis de créer 194 emplois d'été chez 162 employeurs. Ces projets vont permettre 2 254 semaines d'emploi.

J'invite tous les employeurs éventuels, notamment les députés ici-même, à participer à cet effort en embauchant un étudiant.